Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 504

Rubrik: Energie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ENERGIE

Nucléaire: M. Desmeules ne désarme pas

La Compagnie vaudoise d'électricité, la CVE, est un des principaux actionnaires — le troisième en importance, avec 15,5% du capital — actions — de la société anonyme L'Energie de l'Ouest Suisse EOS, laquelle coiffe, comme on le sait, le domaine de la production et du transport d'énergie électrique en Suisse romande et poursuit par ailleurs sans désemparer les travaux de construction de la "centrale nucléaire romande" à Verbois.

Au début de la semaine passée, assemblée générale des actionnaires de la CVE, agrémentée comme il se doit d'un discours directorial. Un discours de plus, direz-vous peut-être. Pas de révélations fracassantes en effet, ni de retournements de situations; mais tout de même, en plein dialogue sur la politique énergétique suisse, après les débats parfois houleux qui marquèrent les campagnes précédant les deux dernières votations fédérales sur le sujet, l'occasion de prendre le pouls des milieux de l'industrie électrique.

LE RÉALISME

Et de fait, M. Jacques Desmeules, directeur de ladite CVE, s'est attaché, au long d'un exposé dont les grandes lignes ont paru dans la presse quotidienne, à remonter le moral des troupes, et à dépeindre les fronts en présence: "grosso modo" d'un côté des producteurs réalistes, et de l'autre côté des consommateurs irresponsables et des contestataires de peu de crédit.

A titre documentaire, quelques passages significatifs des propos tenus par M. Desmeules qui au moins montreront bien que, malgré le score flatteur enregistré par l'intiative pour un contrôle démocratique du nucléaire, tout reste à faire pour changer de cap.

- Vote sur le contrôle démocratique du nu-

cléaire: "(...) Tout se passe comme si les citoyens et citoyennes vaudois savaient moins bien que la majorité du peuple suisse d'où vient l'électricité qu'ils utilisent, alors que la logique veut que ceux qui refusent de nouveaux moyens de produire l'électricité réduisent leur consommation (en 77/78, la hausse de la consommation d'électricité dans le Canton de Vaud: 4,3%. Réd.). Si les citoyens vaudois n'ont pas fait ce rapprochement, est-ce parce qu'ils ont été mal ou insuffisamment informés? En avons trop fait ou pas assez? On peut se poser la question différemment: les citoyens bernois, zurichois ou argoviens qui ont repoussé massivement l'initiative anti-nucléaire ont-il reçu une information différente, meilleure ou plus importante que les citoyens vaudois? Ou alors sont-ils civiquement différents?"

HARRISBURG: DRAMATISÉ

- La leçon de l'accident de Harrisburg: "(...) On a constaté qu'aux Etats-Unis, où les sources d'information étaient plus diversifiées (les grands journaux, d'autres agences de presse, les industries, divers offices du gouvernement), l'écho de l'événement a été moins dramatisé qu'en Europe. La leçon à tirer pour les responsables de l'économie électrique est que nos relations avec les mass média doivent être renforcées et améliorées. C'est en effet par eux et par des journalistes à la recherche de l'information sérieuse que passe le meilleur chemin pour rendre concrets dans l'esprit du publics les risques acceptables de l'énergie nucléaire et le bilan finalement très positif de cette forme d'énergie. S'il est probable que la production d'énergie nucléaire enregistrera d'autres avaries et d'autres accidents, leurs conséquences seront certainement moins graves pour l'environnement que celles des accidents dus aux marées noires, explosion de gaz, catastrophes minières et aériennes, poisons chimiques et autres dégagements de gaz carbonique et sulfureux".

— Les contestataires: "(...) Il ya certaines trouvailles géniales dans la technique des opposants au nucléaire: par exemple, celle d'avoir inventé la notion de "lobby nucléaire", qui réunirait le Grand Capital, les Technocrates, l'Etat policier, les Multinationales et d'autres forces souterraines. L'opposition "dénonce" l'existence de ce pouvoir antidémocratique et mobilise les masses pour l'abattre. Nous souscrivons d'autant plus volontiers à ce programme que nous n'avons jamais rencontré ce lobby et n'avons aucunement le sentiment d'en faire partie. Mais peut-être est-ce ici l'Assemblée générale d'un lobby nucléaire?".

LA CRISE ET LE TOUT-ÉLECTRIQUE

— La crise de l'énergie: "(...) L'énergie nucléaire qui, sous forme de chaleur ou d'électricité, peut contribuer, dans une mesure appréciable, au remplacement du pétrole bientôt défaillant, ne résoudra qu'une partie des problèmes. Comme l'énergie solaire, le biogaz, le gaz ou le charbon, elle ne suffira pas et il faut d'abord économiser l'énergie (...) Nous constatons aussi avec satisfaction que grâce aux prescriptions relatives à l'isolation thermique des immeubles chauffés à l'électricité, environ 3000 de ces logements sont certainement les mieux isolés de notre zone de distribution et en avance sur la législation prochainement en vigueur à ce sujet".

CITOYEN ET CONSOMMATEUR

— Le rôle des producteurs et des distributeurs d'électricité: "(...) Il est assez difficile de se faire une idée sur ce que le citoyen et notre client attendent de nous; c'est la même personne, mais il faudrait faire, semble-til, la distinction entre le citoyen qui accepte l'intitiative anti-nucléaire et le client qui, simultanément, exige d'être servi en feignant d'ignorer qu'une part croissante de l'électricité que nous lui livrons provient des centrales nucléaires. Nous

pensons donc que nous devons continuer à alimenter notre clientèle en électricité et à faire en sorte de pouvoir nous en procurer. Pour cela, nous achèterons aux autoproducteurs artisanaux et décentralisés toute l'énergie qu'ils voudront bien nous livrer - ils ne prennent du reste aucun engagement à notre égard, ce que nous ne pouvons pas faire envers nos clients et nous devrons, à notre corps défendant, nous procurer le solde, c'est-à-dire 99,9% auprès de l'EOS qui, comme nous l'avons chargée de le faire, tire actuellement des centrales nucléaires auxquelles elle participe pour notre compte, tous les kilowattheures supplémentaires nécessaires au développement de la consommation du canton de Vaud".

L'information et la réalité quotidienne

La "Tribune le Matin" du 6 juin 1979 rend compte sous le titre "informons, informons" du traditionnel discours de M. Desmeules à l'occasion de l'assemblée générale de la CVE. M. Desmeules prend notamment prétexte pour s'esclaffer du fait que les Vaudois votent antinucléaire mais augmentent leur consommation d'électricité. Electricité que M. Desmeules se fera bien entendu plaisir de fournir à l'aide des centrales nucléaires auxquelles il tient tant!

Ce que M. Desmeules se garde de dire, c'est que les compagnies d'électricité et en particulier la CVE font tout ce qui est en leur pouvoir pour que la consommation d'électricité augmente. En particulier (mais pas uniquement) en favorisant la promotion du chauffage électrique. Tant que M. Desmeules n'aura pas reconnu sans équivoque que ce mode de chauffage est une aberration et tant que la CVE ne refusera pas catégoriquement de l'installer, les critiques que M. Desmeules adresse

aux Vaudois ne seront que des plaisanteries de mauvais goût.

J'ai déjà eu l'occasion de préciser que tout ménage passant au "tout électrique" annule les efforts d'économie de dizaines d'autres ménages.

La partie est trop inégale: vous vous donnez la peine d'économiser 10% de votre consommation d'électricité et pendant ce temps M. Desmeules connecte un consommateur qui va gaspiller quarante fois votre économie. Car le chauffage électrique direct est un gaspillage d'énergie noble en vertu de lois thermodynamiques contre lesquelles même un Desmeules est impuissant.

Je connais dans le réseau de la CVE une maison très mal isolée, chauffée au chauffage électrique direct. Dans cette maison on ne pouvait guère atteindre 16oC lorsqu'il faisait froid même en mettant toute la sauce et moyennant des factures salées. Le propriétaire a maintenant choisi d'arracher ses convecteurs et de passer à un mode de chauffage plus raisonnable. Il va lui en coûter pas mal d'argent. La CVE qui a laissé faire cette ineptie et qui se vante de ne chauffer au "tout électrique" que des maisons bien isolées devrait peut-être lui présenter des excuses. On peut certainement compter sur M. Desmeules pour ça.

Et ce cas n'est sûrement pas unique. Si M. Desmeules voulait informer correctement, il devrait nous dire:

- Le nombre de maisons dans le réseau CVE chauffées électriquement (sans pompe à chaleur).
- Parmi celles-ci combien y en a-t-il de mal isolées? On pourrait faire un classement basé sur la valeur du coefficient: Kéq x surface/volume.
- Combien de chauffages électriques directs ou à pseudo-accumulation ont été installés en 1974, 1975, 1976, 1977, 1978?
- Combien va-t-on en installer en 1979?
- A-t-on à la CVE l'intention d'arrêter l'installation de ce genre de chauffage?

— Que propose la CVE aux propriétaires qui veulent revenir du chauffage électrique à un mode de chauffage raisonnable? Un dédommagement paraît tout-à-fait justifié.

— La CVE a-t-elle l'intention de changer sa politique de tarifs consistant à favoriser les gens qui gaspillent? Pourquoi certains payentils 9,2 ct le kwh, d'autres 8,0 lorsqu'ils se chauffent électriquement alors que ceux qui emploient l'électricité à des fins raisonnables doivent la payer 14,5 ct?

Pour être crédible, M. Desmeules et la CVE devraient montrer l'exemple dans le domaine des économies d'électricité et mettre eux-mêmes sur pieds un programme qui assure à terme une diminution de la demande. C'est parfaitement possible et s'il n'a pas assez d'imagination pour faire ça tout seul, M. Desmeules pourrait se faire aider. Nous restons volontiers à sa disposition.

Tant qu'il n'aura pas fait cet effort, M. Desmeules ne devrait pas se moquer des Vaudois. Il devrait au moins se garder de leur reprocher des habitudes de consommation qu'il a lui même prônées et qu'il continue à encourager indirectement.

Pierre Lehmann

CIRCULATION

Piéton qui vole Piéton qui marche

Les DC-10 mis hors circulation. Panique dans les circuits aériens. Gémissements chez les constructeurs. Ces mesures d'allure draconienne ne vous rappellent-elles rien? "Pour une cause encore inconnue, le conducteur avait perdu le contrôle de son véhicule": malgré les expertises, combien de voitures qui sillonnent les routes et à qui il manque un boulon? Pas de comparaison entre les hécatombes: quelle sollicitude pour les piétons qui volent alors que la multitude de ceux qui marchent (dans les villes, surtout) continuent à le faire à leurs risques et périls.